

Maître d'ouvrage

Ville de Longuyon

Périmètre concerné

Ville de Longuyon (5 800 habitants) – L'opération concerne les façades des immeubles d'habitation et les devantures commerciales.

Description de la mission

Les campagnes de ravalement des façades sont une composante essentielle des politiques d'habitat, avec des répercussions dans de nombreux domaines :

- **Impact en matière de cadre de vie**, qui fait de la campagne de ravalement un complément idéal de la politique de requalification urbaine, ainsi que du développement touristique en améliorant significativement l'image de la commune.
- **Impact en matière économique**, en stimulant l'activité dans le secteur du bâtiment, en particulier pour les artisans locaux. L'impact en terme d'image permet aussi de renforcer l'attractivité des commerces
- **Impact en matière de qualité de vie**, renforcement de l'attractivité résidentielle de la commune et du "mieux vivre" de ses habitants.

Résultats obtenus

L'opération de "Ravalement des façades" a été lancée initialement par la ville de Longuyon en 1996. Elle a permis, entre 1996 et 2007, l'instruction de 338 dossiers d'immeubles d'habitation et de 58 dossiers de modernisation de devantures commerciales, soit, au total **396 dossiers**.

La ville de Longuyon a mobilisé près de **378 000 € de primes** qui ont permis de financer près de **1,76 millions d'Euros de travaux** dont près de 60% ont profité aux entreprises longuyonnaises.

Cette campagne de ravalement génère toujours, 12 ans après son lancement, un engouement conséquent, avec une moyenne qui se maintient encore, en 2007, à près de **30 dossiers par an**.

L'impact visuel de l'opération est aujourd'hui particulièrement visible, notamment dans le centre-ville de Longuyon.

Chaque année, le CAL de Meurthe-et-Moselle accompagne le ravalement des façades d'environ 250 logements.

De nombreux territoires nous ont déjà fait confiance : Villes de Baccarat et de Longuyon, Communautés de Communes du Pays de Briey, du Pays du Lunévillois, du Pays du Sânon, du Pays de la Haute Vezouze, du Pays de la Vezouze, du Pays de Badonviller...



Façade d'immeuble d'habitation



Devanture commerciale

L'expertise du CAL de Meurthe-et-Moselle

- Une longue expérience des campagnes de ravalement des façades
- Une parfaite connaissance des mécanismes réglementaires (procédures de ravalement obligatoire...)
- L'assistance aux communes (rédaction du règlement d'octroi, définition des périmètres concernés...)